

### Les Congrégations religieuses en Italie

Rome, 27 novembre.

Le gouvernement italien a l'intention de faire quelque chose contre l'Eglise en général et les religieux en particulier.

On vient de publier deux circulaires confidentielles, l'une du ministre de Grâce et Justice chargé des cultes, l'autre du ministre de l'Intérieur.

La première demande une liste exacte de toutes les nouvelles chapelles construites en Italie depuis 1870, avec l'indication des personnes qui les desservent, de l'autorité qui les régit, de ceux qui les ont fondées. Ces statistiques sont toujours, pour le moins, l'annonce d'un nouvel impôt.

D'autre part, la seconde circulaire veut qu'on rende un compte détaillé au ministère de toutes les communautés religieuses existant actuellement en Italie.

Le ministre veut savoir quand elles se sont installées, qui leur a vendu les biens qu'elles occupent, quelle forme de contrat ou de Société elles ont adoptée, quel est leur genre de vie, quelles sont leurs œuvres. Il exige qu'on lui indique si ces communautés sont nouvelles ou si elles sont d'anciennes communautés existantes avant la loi de 1866 et qui se sont transformées. La statistique des personnes qui y vivent ne doit pas être oubliée, et il faudra qu'on lui marque le nombre des Sœurs de chœur et des converses, combien elles ont d'élèves, de quelle catégorie sociale, si ces communautés ont des personnes de service, etc. Bref, c'est une inquisition, qui doit se faire dans le plus grand mystère, mais embrassera toute la vie de la communauté religieuse et la genèse de ses biens. Une pareille circulaire est bien faite pour alarmer les fidèles et est le programme de nouvelles rigueurs.

Le gouvernement italien appartient aux Loges, et on sait qu'un des points du programme élaboré dans le *Congresso massimo* tenu à Milan en septembre 1897 est : « interdiction formelle et complète de toute Congrégation et de tout Ordre religieux. »

Quand on voit comment les autres points de ce programme

passent petit  
de ne pas pr  
Et pour ne  
prenait l'org  
l'Italie. Or,  
sérieux, et qu  
pour grouper  
dits anticleri  
en a plusieurs  
une grande a  
essayer d'org  
l'Eglise ne me

La glorificat  
nombre de sno  
moins attristan  
Ce juif pruss  
morceau de ma  
brilla pas par sa  
Le *Siècle* lui  
Il se converti  
fut par intérêt,  
s'ouvrir une ca  
en ce temps. Ma  
ne change pas d  
pour une autre  
ne suis pas conv  
Il est vrai qu'  
à un judaïsme as

(1) L'un des quotidi  
discours prononcé par  
Heine. On verra, par l  
héros de la fête, trois je  
Croix, de Paris. *Réd.*